

COMMUNE DE GUENVILLER

Guenviller, le 5 mai 2026

CONVOCATION

Convocation a été adressée individuellement à chaque membre du Conseil Municipal le 23 avril 2026 pour la séance qui s'ouvrira à la salle St Lambert le mercredi 29 avril 2026 à 19h.

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance

Point n°0 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE du 1^{er} avril 2026

Point n°1 – RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Point n°2 – PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Point n°3 – TRAVAUX FORESTIERS

Point n°4 – SAISONNIERS 2026

Point n°5 – CLEC 2026

Point n°6 – DIVERS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 29 avril 2026 à 19h

L'an deux mil vingt six, le vingt-neuf du mois d'avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué par M. André DUPPRE, Maire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : André DUPPRE, Emilie THIEL, FORTHOFER Christian, William CANADA, Christiane MERCIER, Catherine HOMBACH, Sabrina MULLER, Sandrine HAMMOUDI, Sandrine LEFEBVRE, Marcel TRUNKWALD, Thomas BETTING, Pierre SIMON, David SOULET

Etaient absents excusés : Yves BROQUARD, qui a donné procuration de vote à André DUPPRE, Johanna NARAT

Mme Emilie THIEL est élue secrétaire de séance.

Point n° 0 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE DU 1^{ER} AVRIL 2026

Le compte rendu de la séance du 1^{er} avril 2026, dont chaque conseiller avait reçu un exemplaire, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Point n° 1 – RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de renouveler la commission communale des impôts directs suite aux élections municipales de 2026.

Il doit composer une liste de 12 titulaires et de 12 suppléants pour la Direction Générale des Finances Publiques.

Il propose en tant que titulaires : Yves BROQUARD, William CANADA, Patrice ERBRECH, Christian FORTHOFER, Sandrine HAMMOUDI, Annie HOUPIN, Christiane MERCIER, Sabrina MULLER, Denis MULLER, Henri SIEGWART, Christophe THIEL, Raymond TRUNKWALD,

et comme suppléants: Thomas BETTING, Roland FRIDERICH, Catherine HOMBACH, Mireille JANSEM, Sandrine LEFEBVRE, Johanna NARAT, Blanche RUBECK, David SOULET, Emilie THIEL, Pierre SIMON, Marcel TRUNKWALD, Armand URSCHER

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré, approuve la liste proposée par M. le Maire.

Point n° 2 – PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de délibérer sur l'opportunité de transférer la compétence PLU à la Communauté de Communes, et ce avant le 15 juin sans quoi le transfert de compétences serait automatique.

Les communes, dans leur immense majorité, ont toujours souhaité gérer leur propre PLU ou document d'urbanisme.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions relatives au transfert de la compétence « plan local d'urbanisme » vers les établissements publics de coopération intercommunale,

Considérant que la commune souhaite conserver la maîtrise de son urbanisme et de son développement territorial,

Considérant les spécificités locales justifiant le maintien d'un document d'urbanisme communal,

Considérant l'importance d'une gestion de proximité en matière d'aménagement,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- **Article 1 :** De s'opposer au transfert de la compétence « plan local d'urbanisme » à l'intercommunalité.
- **Article 2 :** De notifier la présente délibération à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach
- **Article 3 :** De transmettre la présente délibération au représentant de l'État dans le département.

Point n° 3 – TRAVAUX FORESTIERS

Sur les conseils de M. Tritz, technicien forestier, M. le Maire propose de réaliser les travaux suivants :

- ouverture de cloisonnement d'exploitation au broyeur sur la parcelle 11u pour 1834,97 € HT
- nettoyage et dépressage manuel sur la parcelle 10a pour un montant de 781,17 € HT

Les autres travaux seront conditionnés aux ventes effectives du bois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à faire effectuer ces travaux.

Point n° 4- SAISONNIERS 2026

Chaque été, nous offrons la possibilité aux jeunes du village âgés de 16 à 18 ans d'effectuer un emploi saisonnier auprès de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré DECIDE à l'unanimité des membres présents :

- ✚ de créer au maximum dix postes de saisonniers non titulaires et autorise M. le Maire à recruter les candidats entre le 6 juillet et le 28 août 2026, pour une durée totale de 20 heures chacun

- + de les rémunérer par référence à l'indice statutaire brut 367 indice majoré 366 échelon C1 indice de rémunération 366, de les affilier à la Sécurité Sociale et à l'IRCANTEC
- + de prélever les crédits nécessaires à leur rémunération et aux charges sociales s'y rapportant sur les crédits inscrits au budget primitif 2026 à cet effet

Point n° 5- CLEC 2026

Mme Emilie THIEL informe le Conseil des possibilités habituelles de CLEC soumises aux parents.

Une fois que les offres auront été diffusées, les parents pourront choisir le centre agréé de leur choix. Il est proposé à l'assemblée de reconduire l'aide de la commune de 7 € par enfant déclaré résidant dans la commune, par jour dans la limite de 70 € par enfant par an. Ces aides pourront être utilisées durant les différentes vacances scolaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter cette proposition.

Point n° 6- DIVERS

-La conférence sur le frelon asiatique le 8 avril a attiré de nombreux habitants du village ; la municipalité a engagé une campagne de lutte contre ce prédateur en équipant les habitants informés et volontaires d'un piège sélectif. Un suivi de cette action est en cours, grâce notamment à une fiche de suivi que les habitants retourneront en mairie à la fin de la première saison de piégeage.

-L'opération Coup de balai initialement prévue le 6 juin est reportée au 30 mai. Une information sera très prochainement diffusée dans toutes les boîtes aux lettres et par PanneauPocket.

-M. le Maire présente l'ébauche du projet d'enfouissement des réseaux rue de Marienthal par secteur.

-M. le Maire a repris contact avec les services de la MATEC pour définir les suites à donner au projet de salle intergénérationnelle à l'arrière de la mairie, redéfinir les besoins au niveau de cet aménagement, et obtenir un chiffrage approximatif

-Une rencontre a eu lieu le 31 mars dernier entre M. le Maire, son équipe et la SCEA Les Jardins de Guenviller, à la demande de Mme Waltz Marie-Laure. Cette rencontre s'est soldée par une volonté d'avancer dans le bon sens, avec l'engagement de part et d'autre de proposer une liste de terrains à échanger pour une optimisation des surfaces d'exploitation agricole sur le ban de la commune et la reprise du dialogue avec la SCEA Trunkwald. Un courrier réceptionné dix jours plus tard compromet complètement cet accord de bon sens. Une réponse leur a été adressée, les appelant à un repositionnement raisonnable.

-Le sous-préfet sera en visite le 10 juin à 9h30 dans le village. Tous les conseillers sont les bienvenus.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 20h43.

Affiché le 4 mai 2026.